

الرقم	الموضوع <i>Adolescents et travail</i>		مركز المرأة العربية للتدريب والبحوث
البلد <i>Algérie</i>	موقع الواب :	المصدر : <i>El Moujahid</i>	
العدد و [ص]:	التاريخ <i>2012-08-14</i>		

Travail des enfants pendant le ramadhan : A défaut de vacances

Est-il normal qu'au moment où certains enfants passent des vacances paisibles chez eux ou ailleurs auprès de leurs familles, d'autres se lèvent très tôt le matin pour aller travailler et gagner leur croûte à 8, 10 ou 12 ans ? Est-il acceptable de constater au niveau des marchés informels que la majorité des vendeurs et commerçants occasionnels est constituée d'enfants à peine plus haut que trois pommes ? Où sont les parents. Où sont les autorités censées protéger cette jeune population exploitée à outrance ? Durant le mois sacré de Ramadhan, ce phénomène de travail des enfants prend de l'ampleur, et le pire c'est qu'il passe comme un fait normal puisque les consommateurs se sont habitués au spectacle d'enfants qui fourmillent dans tous les marchés de la capitale, vendant tout ce qui s'achète et faisant concurrence aux commerçants adultes. La coïncidence avec les vacances de l'été fait que de nombreux enfants sont disponibles et ne rechignent pas au travail.

Pas la peine de faire des études de marché ou autres pour savoir quelle est la marchandise qui se vendra le mieux. Alignés souvent côte à côte, ces enfants vendeurs proposent divers produits dont ils vantent la qualité en vous suppliant d'en acheter. Ce qui provoque la colère des vendeurs adultes qui n'hésitent pas à les chasser quand ils s'installent devant leurs étals. Quant aux propriétaires de commerces situés au niveau de ces marchés informels, leur ire est à son paroxysme. Ils en veulent aux consommateurs qui «croyant être généreux préfèrent acheter chez ces enfants, croyant qu'ils sont là pour aider leurs familles alors que ce n'est pas toujours le cas», fulmine ce commerçant qui risque de fermer boutique à défaut d'écouler sa marchandise. «Comment les parents acceptent-ils de laisser un enfant de 8 ans, quelques fois même moins, baigner dans cette ambiance de triche, de tromperie et de mensonge qui caractérise le marché informel ?», se demande ce même commerçant. Que font en effet les parents face à ce phénomène ? Sont-ce eux qui l'encouragent, leur enfant leur échappe-t-il, ont-ils perdu leur rôle de père ou de mère au point d'envoyer leur progéniture remplir leurs caisses ?

Bien que notre pays soit bien doté en matière d'instruments juridiques réprimant toutes sortes d'abus sur les enfants et bien que ces derniers soient protégés par des textes de loi, ils restent toutefois tributaires d'une situation sociale qui les pénalise, perturbe leur épanouissement, les prive de leur enfance et les marque par l'expérience d'un travail précoce et donc d'un gain précoce. Il n'y a pas que les petits vendeurs occasionnels qui remplissent les marchés en ce mois de Ramadhan. Eux au moins le font dignement, même si ils restent des victimes. Il y a aussi ceux qui se reconvertissent l'espace d'un mois en mendiants insistants et collants. Pendant ce mois sacré, le phénomène des enfants mendiants prend de l'ampleur et de nouvelles proportions qui devraient interpellent la conscience des gens et des responsables. Partout, ces jeunes enfants mendiants occasionnels s'installent

dans les marchés, a l'entrée des magasins, au niveau des mosquées ... Cette profusion de mendiants fait douter les âmes les plus charitables qui préfèrent donner à ceux qu'ils connaissent et dont la situation sociale est bien évidente.

Exploiter ainsi des enfants devrait être puni et les adultes censés protéger cette population fragile doivent réagir et ne pas rester passifs face à un tel crime.

Farida Larbi